

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 21 septembre 2022
Délibération n°8

L'An deux mille vingt-deux le vingt et un septembre à 17H00, le Conseil Municipal convoqué le quinze septembre s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Jean CONREAUX, Maire

Nombre de membres en exercice : 12

Etaient présents : SEMIOND Philippe - REYMOND Andrée - MOUTIER Gérard - DE CLINCHAMPS Patrice - GARNIER Martine - VALBON François - HAMMES Marie-Pierre - CLERET DE LANGAVANT Maixent

Absents : ROULX-LATY Didier - DECAUX Brice

Procurations : JULIENNE Olivier à CONREAUX Jean

Monsieur SEMIOND Philippe été nommé secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLEGE DES GIRAUDES AU TITRE DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE A UN VOYAGE SCOLAIRE

A la suite de la délibération précédente monsieur le maire propose au conseil de délibérer sur l'attribution d'une subvention de 50.00 € au collège des Giraudes, destinée à participer au financement d'un voyage scolaire auquel participe 1 élève domicilié à Vallouise-Pelvoux.

Monsieur le maire précise que ce voyage s'inscrit dans le cadre d'un projet de l'atelier « *mémoire et avenir* » dans lequel sont inscrits des élèves de 4^{ème}, qui travaillent sur le thème intitulé " *La gestion des blessés pendant la première guerre mondiale, au front, dans les tranchées et à l'arrière.*"

Ce projet aboutira à la réalisation d'un documentaire en réalité augmentée, montrant notamment l'organisation du personnel médical et des postes de secours, ambulances et hôpitaux des champs de bataille à l'arrière pendant la guerre de 14-18, au travers du destin de 4 Haut-Alpins (blessé, infirmière, ambulancier et médecin).

Ce projet conduira notamment les élèves à participer à un voyage mémoriel à Verdun, objet de la présente subvention.

Vu les articles L.2121-29 et L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Approuve** l'attribution d'une subvention de 50.00 € au collège des Giraudes, destinée à participer au financement d'un voyage mémoriel à Verdun ;
- **Dit** que cette dépense a été inscrite au BP 2022 par voie de décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Reymond

Handwritten signature